



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.405
24 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session
Accra (Ghana)
20-25 avril 2008

RÉSUMÉ DE LA TABLE RONDE THÉMATIQUE

**MONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET RÉDUCTION DE
LA PAUVRETÉ: DIMENSIONS SOCIALES ET INCIDENCES
SUR LES QUESTIONS DE PARITÉ**

1. La table ronde thématique 1 s'est déroulée dans le cadre du débat sur le thème subsidiaire 1 de la Conférence: «Renforcer la cohérence à tous les niveaux pour inscrire un développement économique durable et la réduction de la pauvreté dans l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale, y compris la contribution des approches régionales». Elle a été présidée par M. Joe Baidoo-Ansah, Ministre ghanéen du commerce. M. Danny Leipziger, Vice-Président pour la réduction de la pauvreté et la gestion économique, à la Banque mondiale, a dirigé les débats. Les intervenants principaux ont été les suivants: M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la Finlande; M^{me} Patricia R. Francis, Directrice exécutive du Centre du commerce international; M. Albert Koenders, Ministre néerlandais à la coopération pour le développement; M^{me} Rachel Mayanja, Sous-Secrétaire générale de l'ONU, Conseillère spéciale pour les questions de parité et la promotion des femmes; et M. Bader Al-Dafa, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de l'ONU. M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, a fait une déclaration liminaire. Les orateurs principaux ont été M. Joao Gomes Cravinho, Secrétaire d'État portugais aux affaires étrangères et à la coopération pour le développement, et M. G. L. Peiris, Ministre sri-lankais pour le développement des exportations et le commerce international.

2. Il y a eu accord général pour considérer que la question de la répartition des revenus se plaçait désormais au centre du débat sur la mondialisation et que la pérennité de la mondialisation passait fondamentalement par son acceptation sociale. Bien que la mondialisation ait procuré globalement des avantages nets et qu'elle contribue également à la réduction de la pauvreté, ses incidences sur la croissance étaient inégalement réparties, et elle avait jusque-là peu contribué à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Il en résultait que les progrès dans la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement variaient considérablement selon les régions et les pays.

3. Plusieurs orateurs ont fait observer que si plus de deux décennies de réformes de marché dans les pays en développement avaient aidé à établir la «vérité des prix», ces réformes pour l'essentiel n'avaient pas réduit – et dans certains cas avaient même aggravé – les disparités sociales. Les politiques visant à attirer les investissements étrangers directs avaient souvent laissé de côté les aspects sociaux, sous la forme de nouvelles possibilités d'activités économiques pour les couches les plus pauvres de la population. Un autre aspect évoqué dans ce contexte a été l'impact de l'émigration croissante des jeunes d'un certain nombre de pays en développement sur le tissu social dans les pays d'origine; il a été suggéré que les avantages potentiels de cette émigration sous l'angle des transferts de fonds des travailleurs expatriés devaient être mis en balance avec les pertes résultant de l'exode de compétences.

4. À ce propos, il a généralement été reconnu que la croissance était une condition nécessaire à l'atténuation des disparités sociales, mais qu'elle ne conduisait pas automatiquement à la réduction de la pauvreté et au progrès social. Ceux-ci devaient constituer des objectifs additionnels. S'agissant de la croissance, la qualité importait autant que la quantité: il fallait désormais privilégier les investissements qui pouvaient créer des emplois, correctement rémunérés et qui étaient compatibles avec les objectifs sociaux et environnementaux. Garantir la stabilité et ce qu'un intervenant a appelé «la sécurité humaine» dans le processus de croissance a été également jugé important car, en l'absence de régimes efficaces de sécurité sociale, les couches les plus pauvres de la population et les femmes étaient souvent celles qui souffraient le plus de la diminution des budgets publics et de la détérioration des conditions sociales et sanitaires. Les problèmes qu'avait récemment entraînés la forte hausse des prix des denrées alimentaires illustraient la fragilité des progrès en matière de réduction de la pauvreté.

5. Un élément spécifique du thème de la table ronde était les incidences sur les questions de parité. Un intervenant a souligné que c'était la première fois que les questions de parité occupaient une question centrale dans les discussions à la CNUCED. Il a été avancé que si la mondialisation avait dans certains cas aidé à créer des emplois pour les femmes et aussi permis à celles-ci de se faire davantage entendre, elle avait souvent par ailleurs aggravé les inégalités entre hommes et femmes, et un intervenant a estimé que 75 % des pauvres dans le monde étaient des femmes. Dans la plupart des pays en développement, les emplois des femmes étaient souvent moins sûrs que ceux des hommes, la main-d'œuvre féminine servant «d'amortisseur» en période de ralentissement économique ou de crise, et les femmes n'étaient souvent pas protégées par des régimes de sécurité sociale. Elles continuaient de faire l'objet d'une discrimination du point de vue du recrutement et des droits syndicaux, et des écarts de salaire considérables persistaient entre hommes et femmes. En outre, plusieurs orateurs ont souligné le problème persistant de différentes formes de violences à l'égard des femmes, qui devrait retenir davantage l'attention des décideurs.

6. Les participants à la table ronde ont reconnu qu'améliorer l'équilibre entre hommes et femmes et rehausser la situation sociale des femmes étaient non seulement des objectifs en eux-mêmes, mais aussi un impératif économique, étant donné le potentiel économique de la main-d'œuvre et de l'entrepreneuriat féminins. Éliminer les obstacles juridiques, culturels et structurels à la participation des femmes à l'activité économique et à la prise de décisions politiques devrait donc être un élément central des politiques de développement et de bonne gouvernance. Dans ce contexte, la question des quotas pour améliorer la participation des femmes à la vie publique a été abordée, et si quelques orateurs ont évoqué les résultats positifs obtenus avec des politiques de quotas, d'autres ont jugé celles-ci moins utiles dans leur contexte national.

7. Il y a eu accord parmi les participants pour considérer que, avec des bonnes politiques et de bonnes structures de gouvernance, assurer la compétitivité dans une économie mondialisée et garantir la justice sociale étaient deux objectifs non pas contradictoires, mais complémentaires. Plusieurs orateurs ont clairement affirmé qu'une mondialisation mieux conduite exigeait une combinaison pratique de mécanismes de marché et d'orientations publiques aux différents niveaux de gouvernance. Pour ce faire, il fallait, d'après eux, renforcer le rôle de l'État dans le

processus de développement en général et dans les domaines de la répartition des revenus, de la création d'emplois et de l'équilibre social et entre hommes et femmes en particulier.

8. Quelques participants ont suggéré que, pour remédier aux imperfections du marché, les politiques nationales devaient pouvoir s'appuyer sur un solide cadre institutionnel de gouvernance économique mondiale, avec une participation accrue des pays en développement aux décisions internationales. Il avait toutefois été jugé nécessaire que les pays conservent une marge d'action suffisante au niveau national pour poursuivre leurs stratégies spécifiques en vue d'accélérer un développement socialement partagé, en tenant compte des réalités nationales, économiques et culturelles. Un orateur a dit que, dans le passé, les prescriptions édictées par les grandes organisations internationales n'avaient souvent pas atteint leurs objectifs, tandis que, parmi les pays en développement dont le bilan était le plus positif, beaucoup n'avaient pas suivi ces prescriptions.

9. Redoubler d'efforts pour améliorer l'éducation a été jugé, par tous les participants, d'une importance fondamentale pour atténuer les disparités sociales, réduire les écarts entre hommes et femmes en matière d'éducation et préparer la prochaine génération aux défis et aux enjeux de la mondialisation.

10. Plusieurs orateurs ont souligné le rôle important que les petites et moyennes entreprises jouaient dans la création d'emplois et d'activités lucratives pour les femmes et les couches les plus pauvres de la population. Un orateur a souligné que ces entreprises venaient souvent initialement du secteur informel, lequel – bien qu'échappant au champ réglementaire de l'État – devrait également être considéré comme une source de croissance et d'emplois pour la population, et méritait davantage d'attention de la part des décideurs. S'agissant de l'Afrique en particulier, un intervenant a dit que le secteur des industries agroalimentaires offrait un vaste potentiel d'activités économiques nouvelles, resté jusque-là insuffisamment exploité.

11. La coopération et le dialogue entre les décideurs et le secteur privé pour la conception des stratégies de développement et de politiques de transformation structurelle socialement acceptables ont été considérés comme un important élément d'une bonne gouvernance, mais aussi comme un facteur essentiel de succès des politiques publiques, en particulier du point de vue de leur impact social.

12. Plusieurs orateurs ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération et l'intégration Sud-Sud, en particulier au niveau régional, considérant que le commerce entre pays en développement se caractérisait par une proportion relativement élevée de biens à forte intensité de travail. Un intervenant a cité la Scandinavie en tant qu'exemple de coopération régionale particulièrement fructueuse.
